

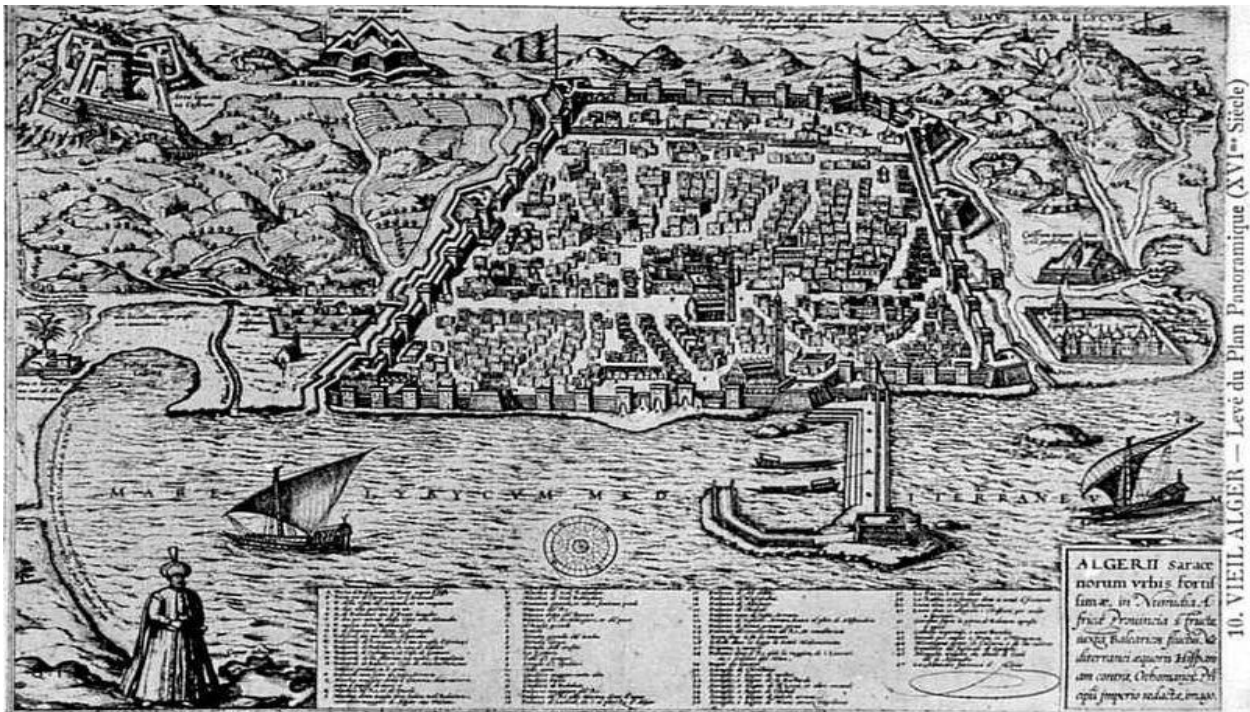
ALGER 1830

Le Rapport sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, demandé par le Président de la République Française à Monsieur Benjamin STORA, vient de lui être présenté par l'auteur avec des propositions dont l'une concerne le canon BABA-MERZOUG, ravi lors de la conquête d'Alger, en 1830, et installé à l'Arsenal de BREST .



CONTEXTE :

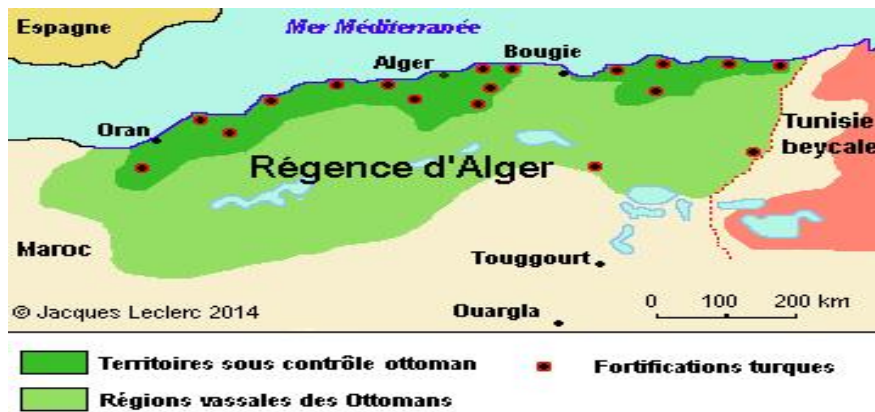
ALGER, dans le 15^{ème} siècle, servit de retraite aux Maures expulsés d'Espagne. C'était depuis longtemps le refuge des hardis pirates musulmans qui infestaient la Méditerranée. En 1510, les Espagnols s'en emparèrent, et y bâtirent, sur un rocher isolé au milieu des flots, les fortifications qui en protègent le port.



La fondation de la *Régence d'Alger*, était directement liée à la mise en place de la province ottomane du Maghreb au début du 16^e siècle. A l'époque, craignant que leur ville ne tombe entre les mains des Espagnols, les populations de BOUGIE, puis d'ALGER, ont fait appel aux frères corsaires BARBEROUSSE pour obtenir du soutien.

Face au regain d'autorité de l'Espagne, KHEIR-ED-DINE dit BARBEROUSSE alla chercher l'aide de Soliman le Magnifique, le sultan musulman du vaste Empire ottoman dont les pouvoirs se concentraient à Constantinople, l'actuelle ville turque d'Istanbul. SOLIMAN dépêcha 2 000 soldats du corps d'élite de l'armée ottomane, les

janissaires. En échange, ALGER devint un nouveau sandjak ottoman, une sorte de district, ce qui permit à BARBEROUSSE de poursuivre ses activités de pirate tout en conquérant de nouvelles places fortes. Néanmoins, il ne s'était toujours pas débarrassé de la principale menace qui demeurait à sa porte : le Peñon d'Alger toujours occupé par les Espagnols. En 1529, il décida de bombarder la garnison jusqu'à sa reddition pour ensuite battre son commandant jusqu'à ce que mort s'ensuive.



Il devient, dès lors, le maître tout-puissant de la ville d'Alger et de ses environs immédiats.



Après l'éviction des Espagnols, les pirates vont écumer la Méditerranée avec leurs galères, pillant les côtes et les navires de rencontre. L'objectif est la prise d'un maximum de butin. Il s'agit essentiellement de prisonniers, hommes, femmes et enfants, que l'on libère contre rançon s'ils sont riches ou que l'on vend comme esclaves sur les marchés d'Orient.

C'est par dizaines de milliers que se comptent les malheureux paysans, voyageurs ou marins enlevés à leur famille, condamnés à la mort lente et aux travaux forcés, au harem s'il s'agit de femmes.

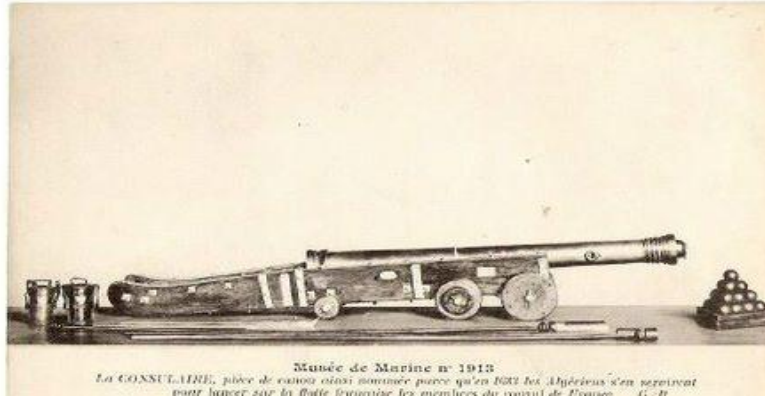


Le Dey d'Alger disposait d'abris en Corse (d'où la bataille de GIROLATA) et faisait tellement de razzias dans l'île que de nombreux hommes corses finirent captifs dans la chiourme turque à ramer sur les galères ottomanes. La piraterie barbaresque resta cependant moins systématique que l'organisation de mise en esclavage par les

Ottomans en Europe centrale et de l'Est (principalement dans les Balkans) ; lesquels ottomans mirent en esclavage un garçonnet chrétien sur dix depuis leurs colonies européennes, pour en faire un soldat-esclave à leur service, selon la loi du « devchirmé » (Soit un demi million d'enfants chrétiens entre les 14^e et 17^e siècles) ; sans compter leurs "otages" chrétiens (dont VLAD III l'empereur, plus connu par le personnage de DRACULA).

ALGER, pour se protéger des représailles, avait concentré un potentiel de défense dont le fameux canon BABA-MERZOUG

LE CANON BABA-MERZOUG (le père fortuné)



Il s'agit d'une arme gigantesque et a été considérée pendant des siècles comme le gardien d'Alger. Pesant 12 tonnes, son canon de 7 mètres de long pointait vers la Méditerranée où il pouvait tirer des projectiles de 80 kg sur une distance de 5 km vers les navires envahisseurs. Il a fallu quatre années, de 1538 à 1542, pour valider l'ensemble des processus qui a fait naître cette pièce d'artillerie unique et exceptionnelle d'un point de vue métallurgique et balistique.



Mais le souvenir des Français, qui l'ont surnommé « La Consulaire », est attaché aux exécutions de nos consuls : Jean LE-VACHER en 1863 en représailles à l'attaque perpétrée par l'amiral DUQUESNE. Il aurait dû jouer le même rôle pour le consul André PIOLLE le 29 juin 1688, mais celui-ci fut battu à mort auparavant, et fut remplacé par 42 chrétiens. D'autres prisonniers subirent le même sort en représailles à l'attaque perpétrée par le maréchal Jean d'ESTREES en 1688. Ces faits, sont bien sûr, contestés par les Algériens.



Selon certaines sources, ce canon aurait été pris lors de la bataille de PAVIE à FRANCOIS 1^{er} par Charles QUINT. Lors de l'expédition d'ALGER en 1541, surpris par une tempête, il aurait abandonné son artillerie. Cela expliquerait ses inscriptions et sa similarité avec d'autres canons contemporains. Dans un livre édité en 1840 relatant la prise d'Alger par le père DORIGEZ, aumônier de l'armée d'Afrique, il est écrit effectivement que : « *Ce canon proviendrait de la prise de guerre de Charles Quint lors de la victoire sur François 1^{er} à Pavie, en 1525. Charles Quint qui était allé bombarder Alger quelques années après, en 1541, avait dû fuir devant une épouvantable tempête, et abandonner toute son artillerie ; près de trois siècles après, la victoire devait restituer cette pièce à l'armée française.* »

Certains optent, vu son poids, que ce canon ait été conçu dans les fonderies de la maison du cuivre (*Dar-Ennas*), sise rue de la fonderie à Alger en 1542, par un maître d'œuvre vénitien à la solde du dey d'Alger, HASSAN Agha (renégat Sarde), à l'occasion de l'achèvement des fortifications du môle par les turcs, au début de leur occupation.

Le supplice du canon fut instauré à Alger par le Dey MEZZO-MORTE, lors du bombardement de DUQUESNES en 1683. En plus des consuls précités furent exécutés le Vicaire apostolique Michel MONTMASSON et les frères coadjuteurs FRANCILLON et LECLERC. Nous relevons aussi les mêmes supplices de M. de la CROISIERE de MATHEUX et de trois autres capitaines. Il y eut aussi cinq apostats qui renièrent leur foi et leur patrie apostasièrent se firent Juifs ; les Turcs n'ayant pas voulu les recevoir comme Musulmans.

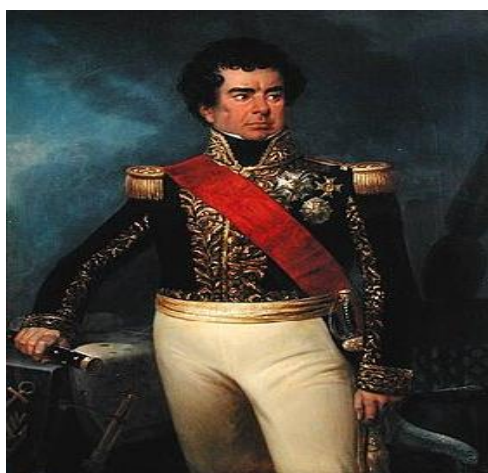
Le canon était placé lors de l'achèvement de la jetée KHEIR-ED-DINE à l'extrémité, sur le Bordj AMAR.



La jetée KHEIR-ED-DINE à Alger de nos jours

La perte, par la *Régence d'Alger*, de la Seconde guerre barbaresque contre les Etats-Unis en 1815, marquera les prémices du déclin de la traite à laquelle la conquête de l'Algérie par la France, à partir de 1830, mettra fin.

En 1830, l'amiral en chef de notre armada, Victor-Guy DUPERRE, lui, n'avait pas oublié l'histoire de la *Consulaire*. On découvre le canon dans un bâtiment attenant au Fort Es-Sardin, à l'usage du corps de garde. (*Source Gallica*).



Victor, Guy DUPERRE (1775/1846)



BREST et sa colonne

Il le fait transférer en Bretagne, comme trophée de guerre, où il est érigé en «*colonne votive*» dans l'arsenal, le 27 juillet 1833.

Depuis des années l'opinion publique algérienne, conditionnée à l'aspect victimaire, uniquement à l'encontre de la France, demande cette restitution sans tenir compte du passif des barbaresques et de l'humiliation infligée aux puissances internationales, dont la France.

De plus il faut souligner la responsabilité turque puisque puissance dominante de la Régence d'Alger. L'Algérie n'existait pas à l'époque ; ce nom **apparaît officiellement en 1839**, adopté par Antoine SCHNEIDER ministre de la Guerre.



Antoine Virgile SCHNEIDER (1779/1847) et le document

Ce document officiel signé par le général Antoine Virgile SCHNEIDER (ministre et secrétaire d'Etat à la guerre) et adressé au Maréchal VALEE (gouverneur général) en date du 14 octobre 1839 atteste que ce sont bien les français qui ont créé et officialisé l'appellation "Algérie" :

***Paris, le 14 octobre 1839**

Monsieur le Maréchal,

Jusqu'à ce jour, le territoire que nous occupons dans le nord de l'Afrique a été désigné dans les communications officielles soit sous le nom de « possession française dans le nord de l'Afrique », soit sous celui de « Ancienne Régence d'Alger » soit, enfin, sous le nom « d'Algérie ». Cette dernière dénomination, plus courte, plus simple et en même temps plus précise que toutes les autres m'a semblé devoir dorénavant prévaloir.

Elle se trouve d'ailleurs déjà consacrée par une application constante dans les documents distribués aux chambres législatives et dans plusieurs discours du trône. Je vous invite en conséquence, à prescrire les mesures nécessaires pour que les diverses autorités et généralement tous les agents qui, à un titre quelconque, se rattachent aux services civils ou militaires de notre colonie (illisible) dans leurs correspondances officielles et dans les actes ou certificats quelconques qu'ils peuvent être appelés à délivrer, à substituer le mot « Algérie » aux dénominations précédemment en usage.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de la très haute considération.

Le ministre, Secrétaire d'Etat de la Guerre à M. le Mal Valée, Gouverneur Général de l'Algérie.

* Document original appartenant à Jean-Claude THIODET qui a aimablement autorisé sa publication sur « **Oran de notre enfance** », le 25 janvier 2009.

NDLR : La première fois que le mot « Algérie a été prononcé »

Pays sans nom, sans frontière, sans unité, c'est par la France et dans la France que l'Algérie avait acquis une personnalité, pour la première fois dans l'histoire.

« ...il faut rappeler que le mot "Algérie" est apparu seulement en 1803 sous la plume du philosophe Charles FOURIER admirateur de l'expédition de Bonaparte en Egypte et favorable à ce que les "grands Etats d'Europe" soumettent les "régions barbares" et leur piraterie, ce qui revenait, pour la France, à "conquérir Maroc et Algérie".

FOURIER répète en 1831 le terme d'"Algérie", qui est repris en 1834 dans un livre intitulé De l'Algérie et de sa colonisation, puis qui se répand en France sous la Monarchie de Juillet » [Gilles MANCERON].



Charles FOURIER (1772 BESANCON-1837 PARIS) représentant du socialisme utopique.

En conclusion il s'agit d'un problème Franco-turc et non pas Franco-Algérien.

Si l'on se promène aux Invalides à Paris, un grand nombre de canons étrangers, y sont exposés. Tout comme en Russie, à l'intérieur du Kremlin, où trônent des pièces d'artilleries françaises suite à la retraite des troupes de Napoléon 1^{er}.

L'Algérie demande le retour de Baba Merzoug

Le canon trône au milieu de l'arsenal de Brest depuis 1833. Après la demande officielle de l'Algérie déposée début juillet, il pourrait prochainement retrouver son port d'origine.

Le canon Baba Merzoug a été ramené en France comme prise de guerre, après la conquête coloniale de l'Algérie en 1830. Installé à Brest depuis, il pourrait traverser la Méditerranée prochainement. « Une demande officielle des autorités algériennes a été déposée au Quai d'Orsay, début juillet », affirme une conseillère du cabinet de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense.

Par le passé, deux demandes ont été déposées par des associations algériennes, mais elles ont toutes été rejetées par la France. C'est la première fois que l'État algérien émet une telle requête. Au point de faire la différence ? « L'instruction du dossier suit son cours normal », prévient la conseillère. L'épilogue de cette affaire ne devrait pas être connu avant plusieurs semaines.

Dimensions extraordinaires

Pour l'armée française, ce canon fait partie du patrimoine : « L'amirauté est très attachée à ce canon, qui fait partie désormais de l'histoire de la Marine nationale », prévient-on du côté du ministère de la Défense. Elle aura son mot à dire dans ce dossier. « Le ministre des Affaires Étrangères traite ce cas, en relation avec le ministre de la Défense, « propriétaire » du canon.

Réalisé par un artiste vénitien à Alger en 1542, le canon de bronze affiche des dimensions extraordinaires : 12 tonnes, 7 mètres de long et une portée de 4,8 km. Ces chiffres en faisaient la pièce d'artillerie la plus terrifiante de l'époque. Seule la Grosse Bertha, qui a bombardé Paris pendant le premier conflit mondial, surpassera ses capacités.

Nommé Baba Merzoug, « Père Fortuné » dans son pays natal, interdisait à tous navires ennemis l'accès à la rade d'Alger.

Consuls déchiquetés

Les Français l'ont rebaptisé La Consulaire. En 1683, en représailles au bombardement de la ville par l'amiral Duquesne, les détracteurs attachent le missionnaire jésuite Jean Le Vacher, consul d'Alger, à la bouche du canon. Il est déchiqueté lors de la mise à feu.

Après une attaque similaire cinq ans plus tard, le consul André Poite subit le même sort. Le 5 juillet 1830, la ville tombe sous les assauts de la flotte française, commandée par Victor-Guy Duperré. L'amiral écrit alors que « le canon est la prise d'importance », et le ramène en France comme trophée.

En 1833, le canon est érigé en face du magasin général de l'Arsenal de Brest. Un cadeau fait à la ville pour les efforts fournis en armement lors de la conquête de l'Algérie. La pièce est transformée en colonne, qui repose sur une stèle à la gloire des armées françaises. Un coq trône sur la bouche du canon, sa patte tenant un globe terrestre. Le canon devient le symbole de la domination française sur le monde. Aujourd'hui les Brestois peuvent apercevoir le canon depuis le pont de Recouvrance.

Depuis 179 ans, la Consulaire est considérée comme « prisonnier » pour certains Algériens. Une situation qui pourrait évoluer prochainement.

Alexandre SALLE.



Le canon algérien a été réalisé en 1542. Il est visible depuis le pont de Recouvrance.

Il existe un cas qui nous concerne : les chaînes du port de Marseille :



Le sac de Marseille a été perpétré par les troupes du roi Alphonse V d'Aragon entre les 20 et 23 novembre 1423.

LOUIS III, Comte d'Anjou et de Provence avait été adopté par la reine de Naples, JEANNE II qui n'eut pas de successeur direct. ALPHONSE V revendiquant également la couronne de Naples se bat contre Louis III qui remporte dans le Sud de l'Italie un succès éphémère l'obligeant à retourner en Aragon. Sur ce chemin du retour, pour se venger contre des alliés de LOUIS, il attaque la ville de MARSEILLE, la met à sac et l'incendie durant trois jours. Cet épisode relativement peu connu est une des plus grandes catastrophes que la ville ait subie.

Le 18 novembre 1423, les surveillants des postes de guet de Marseillevéyre et de la Garde signalent l'arrivée de la flotte aragonaise au large de la ville. Le 20 novembre un premier contingent de soldats débarque dans une anse située à l'Ouest de Saint-Victor, probablement l'anse des Catalans (qui ne prendra cette dénomination qu'au 18^e siècle et pour une autre raison car c'est dans cette crique que des pêcheurs catalans s'installèrent après la peste de 1720). Les Aragonais prennent possession de l'abbaye de Saint-Victor et de la chapelle Saint-Nicolas.

Malgré une résistance farouche des défenseurs de la tour *Maubert* qui se trouvait à l'emplacement de l'actuelle tour du roi René dans le fort Saint-Jean, la lourde chaîne qui barre l'entrée du port est brisée et les galères catalanes pénètrent dans le port. La nef de Bertrand FORBIN qui avait été placée devant la chaîne pour interdire l'entrée du port est coulée par quatre galères catalanes.

Depuis, la chaîne du port de Marseille est toujours exposée sur les murs de la cathédrale de Valence en Espagne

Les maires de Marseille ont bien tenté de la récupérer, en vain. Gaston DEFFERRE puis Jean-Claude GAUDIN. Celui-ci a adressé des courriers multiples au maire de Valence qui sont restés lettres mortes. En 2003, lorsque *l'America's Cup* fut attribuée à Valence au détriment de Marseille, celle-ci avait espéré qu'en gage d'amitié et en compensation, la chaîne lui serait rendue. Il n'en fut rien. En août 2010, lors du match OM-Valence, la maire de Valence fit cependant un geste : elle offrit à Jean-Claude GAUDIN... une superbe photo encadrée de la chaîne du port de Marseille.

Peut-on s'en inspirer ?



SYNTHÈSE réalisée grâce aux Sites ci-dessous :

<http://popodoran.canalblog.com/archives/2012/01/09/23207441.html>

<https://www.fm-gacmt.org/memoires-et-savoirs/outils-pedagogiques/mediterranee-au-xvie-siecle-baba-merzoug-dit-la-consulaire-le-canon-de-la-convoitise#chapitre-la-confection-des-moules>

<https://dis-leur.fr/histoire-la-traite-oubliee-des-esclaves-blancs-en-afrique-du-nord/>

MERCI de bien vouloir transmettre ce document à vos différents contacts.

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO